



# Créer son Compte Asso

Pour créer un compte, vous aurez besoin :

- ✓ d'une adresse mail valide (par exemple, celle de l'association ou celle d'un dirigeant)
- ✓ du numéro RNA de votre association (commençant par un W et suivi de 9 chiffres)
- ✓ ou du numéro SIREN de votre association (indispensable pour que votre demande soit recevable)
- ✓ Un relevé d'identité bancaire

• Si votre association n'a pas de numéro SIRET, elle doit en demander un dans les meilleurs délais à l'INSEE.

• Consultez pour



## ATTENTION !

**Votre association doit être à jour de ses déclarations auprès du greffe des associations**  
(notamment pour le siège social et la liste des dirigeants)

**Elle doit également être à jour de ses déclarations auprès de l'INSEE**  
(notamment pour le siège social)

**Le nom et l'adresse de votre association doivent être absolument identiques**  
sur le RNA, le répertoire SIREN et le RIB de votre association.

Si des modifications sont à déclarer, **pensez à anticiper** au vu des délais de traitement.

**À défaut**, le dossier de votre association **ne pourra pas être traité.**

[article620](#)



# Vérifier les données administratives dans le « Le compte Asso »

Vous devez notamment vérifier :

- **si vos déclarations au greffe des associations sont à jour**  
(dernière liste des dirigeants ; modifications de statuts et/ou du siège social)
- **si vos déclarations liées à votre n° SIREN sont à jour**  
(liste et siège des établissements, etc.)
- **si vos informations administratives complémentaires sont correctes**  
(affiliation, moyens humains, RIB, agréments administratifs, etc.)

**Si vos déclarations ne sont pas à jour, vous devez déclarer les modifications dans les meilleurs délais.**